

CHER ADHERENT(E),

Dans quelques jours, la saison 2020/2021 va démarrer, nous vous invitons donc à procéder au renouvellement de votre cotisation qui est de :

**367 €** (mise à disposition du casier 312 € + adhésion statutaire ASPTT Marseille 35 € + licence loisir FSASPTT 20 €) ou licence FFVoile + 5 €, *réduction de 5% à partir de 5 ans d'ancienneté.*

Nous vous invitons donc à passer à l'accueil de la section **avant le dimanche 20 septembre 2020** pour compléter le bulletin d'inscription et effectuer le paiement.

Cette année encore, un **certificat médical** d'aptitude au sport vous sera demandé afin de répondre à la réglementation.

*Les moyens de paiement possibles sont : chèque, carte bancaire ou chèque vacances pour un paiement global. Ou le règlement peut être scindé comme suit :*

- Un 1<sup>er</sup> paiement Carte Bleu comprenant l'adhésion statuaire ASPTT Marseille + la licence
- 3 prélèvements mensuels de 104 € (en remplissant une demande fournie par le club)

**Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, il est impératif de libérer votre casier avant le 12 septembre 2020, remettre les clés et prévenir le secrétariat voile. Après cette date, votre matériel sera déplacé et le casier réaffecté.**

Avec tout le plaisir de vous retrouver parmi nous le samedi 19 septembre pour une journée d'échange de matériel nautique suivi d'un apéritif de début de saison, et en vous remerciant par avance pour votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos meilleurs sentiments sportifs.

**NB:** Lorsque vous libérez votre casier provisoirement pour une utilisation extérieur (vacances, régates) laissez le fermé avec son cadenas, si nous le trouvons ouvert et vide nous considérerons que vous l'avez libéré définitivement et donc pourra être réattribué.

LE BUREAU VOILE

